

**Avis n° 2023/12**  
relatif à l'accréditation de  
**l'École nationale supérieure de physique,  
électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de  
Grenoble (Université Grenoble Alpes)**  
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé

**Établissement / École**

Nom :	<b>Institut polytechnique de Grenoble (Université Grenoble Alpes) École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux</b>
Sigle :	Grenoble INP - Phelma
Type :	Public, sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur
Académie :	Grenoble
Sites de l'école :	Grenoble

**Données certifiées**

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admissions, droits d'inscription, etc...) est consultable sur <b>la fiche des données certifiées par l'école</b> mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <a href="https://www.cti-commission.fr/accréditation">https://www.cti-commission.fr/accréditation</a>
---

**Suivi des accréditations précédentes**

Avis n° 2023/02 ; Avis n° 2020/06-06
--------------------------------------

**Objet de la demande d'accréditation**

<b>Catégorie NV</b> (nouvelle voie, première accréditation) : Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble (Université Grenoble Alpes), en formation initiale sous statut d'apprenti, en partenariat avec l'ITII Dauphiné Vivarais
---

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble (Université Grenoble Alpes) ;
- Vu le rapport établi par Fernando LEAL-CALDERON (membre de la CTI, rapporteur principal), Jean-Marc THERET (expert auprès de la CTI, co-rapporteur), Céline SIMON (experte auprès de la CTI), Walid TOUAYAR (expert international auprès de la CTI), Odile GAUTIER (experte élève-ingénieure auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 12 décembre 2023 ;

**L'assemblée plénière a statué comme suit :**

**Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur**

Première demande d'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble (Université Grenoble Alpes), en partenariat avec l'ITII Dauphiné Vivarais	Formation initiale sous statut d'apprenti	2024	2025-2026	restreinte

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

**Pour l'école**

- Finaliser le déploiement effectif de la démarche qualité et pérenniser la fonction de responsable qualité ;
- Eu égard à la diversité des filières métiers, assurer l'adéquation des voies de recrutement avec l'unicité du diplôme généraliste.

**Pour la formation**

- Finaliser la mise en place de la démarche compétences sur l'ensemble du cursus ;
- Assurer la complémentarité des compétences acquises à l'école et en entreprise ;
- Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche, en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.

Cette formation a déjà obtenu **le label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®**, niveau master, par le biais d'une autre voie de formation.

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 13 décembre 2023.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 16 janvier 2023.



La présidente  
Elisabeth CRÉPON